

GéoConnexions

Appel de projets 2016

pour les thèmes
Adoption novatrice et accroissement du
développement de l'Infrastructure canadienne de
données géospatiales (ICDG) au sein de
l'environnement urbain du Canada

et

Adoption novatrice et avancement de l'intégration
des données des capteurs au sein de l'ICDG dans
l'Arctique canadien

Code de l'annonce : GNS16IFP

SOMMAIRE DE L'ANNONCE

INTRODUCTION

Pour l'exercice 2016-2018, le programme GéoConnexions se concentre sur le financement des projets qui s'inscrivent dans les thèmes suivants :

- Adoption novatrice et accroissement du développement de l'ICDG au sein de l'environnement urbain du Canada (aussi appelées villes intelligentes).
- Adoption novatrice et avancement de l'intégration des données des capteurs au sein de l'ICDG dans l'Arctique canadien (aussi appelés capteurs basés sur le Web et l'Internet des objets).

GéoConnexions est à la recherche de projets qui auront les retombées suivantes :

1. Accroître la sensibilisation aux avantages d'utiliser les données et les outils géospatiaux pour atteindre des objectifs liés à des priorités sociales, économiques et environnementales.
2. Garder le Canada à la fine pointe de l'obtention, du partage et de l'utilisation de l'information géospatiale sur Internet.
3. Appuyer l'intégration et l'utilisation des données géospatiales afin de favoriser l'efficacité du processus décisionnel.
4. Coordonner l'élaboration de politiques, de normes et de mécanismes nationaux et appuyer leur mise en œuvre afin d'assurer la maintenance et la mise à jour des données géospatiales et leur compatibilité avec les normes mondiales.

QUI PEUT PRÉSENTER UNE DEMANDE?

Les organismes des gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux, d'autres organismes de gouvernements régionaux du Canada qui représentent de nombreuses collectivités, des organisations non gouvernementales (ONG) nationales, provinciales ou territoriales, ainsi que des universités et des établissements de recherche au Canada, des groupes autochtones, des organisations internationales et des entreprises privées peuvent présenter une expression d'intérêt (EI) écrite.

COMBIEN PEUT-ON DEMANDER?

Le financement maximal fourni par GéoConnexions pour les projets est de 650 000 \$ pendant deux ans (150 000 \$ au cours de l'exercice 2016-2017 et 500 000 \$ au cours de l'exercice 2017-2018). Le programme GéoConnexions compte financer plusieurs projets avec ce budget. Le montant de financement maximum disponible pour un projet est de 150 000 \$ au cours de l'exercice 2016-2017, et 300 000 \$ au cours de l'exercice 2017-2018. Le promoteur de projet peut demander du financement sur une ou deux années. Les fonds sont disponibles uniquement pour les projets terminés avant le 31 mars 2018.

L'aide totale du gouvernement fédéral, y compris le montant demandé à GéoConnexions, ne peut être supérieure à 90 % du total des dépenses admissibles du projet.

Note : Conformément à la politique du Ministère, Ressources naturelles Canada et son personnel ne peuvent pas apporter de contribution en nature et ne peuvent pas collaborer à un projet de bénéficiaires non fédéraux.

QUE FAUT-IL FAIRE?

L'élaboration d'un projet comprend les grandes étapes suivantes :

1. envoi d'une EI par le promoteur;
2. évaluation de l'EI et réponse par GéoConnexions;
3. **sur invitation** – préparation et présentation de la proposition de projet par le promoteur;
4. sélection de la proposition et sélection des projets par le programme GéoConnexions;
5. **sur invitation** – élaboration d'une entente officielle de contribution pour le projet retenu.

Expression d'intérêt

GéoConnexions acceptera les EI qui comptent au maximum cinq pages. Voir l'annexe A qui contient un modèle d'EI. Les EI seront évaluées en fonction des critères énoncés à l'annexe B et serviront de fondement aux discussions avec le personnel de GéoConnexions et à la présélection subséquente.

Les EI écrites doivent être envoyées par courriel à GéoConnexions à l'adresse: info@geoconnexions.rncan.gc.ca

À la suite de cette évaluation et de cette présélection, **un certain nombre de candidats seront invités à présenter une proposition complète.** Ces propositions seront évaluées en fonction de critères spécifiques. Il est à noter que le promoteur doit présenter sa proposition par écrit. Seules les propositions complètes sollicitées sur invitation seront acceptées. **Une invitation à présenter une proposition complète n'est pas une garantie de financement.** Voir la section 2 du présent appel de projets pour avoir davantage de renseignements.

GéoConnexions invitera les promoteurs retenus à discuter d'un accord officiel de contribution. Cet accord de contribution en résultant décrira les modalités de la collaboration avec le personnel de GéoConnexions et établira les attentes mutuelles à l'égard du projet.

QUELLES SONT LES ÉCHÉANCES?

Voici les échéances liées à la présente annonce.

Date de clôture*	14 octobre 2016.
Soumission d'expression d'intérêt	Au plus tard le 14 octobre 2016

*Les échéances peuvent changer. Selon la disponibilité des fonds et le nombre de projets soumis, le programme GéoConnexions se réserve le droit de mettre fin à l'appel de projets avant le 14 octobre 2016. Dans ce cas, une notification sera publiée sur la page Internet de GéoConnexions.

Les projets GéoConnexions doivent être achevés au plus tard le 31 mars 2018, conformément aux conditions qui seront stipulées dans l'accord de contribution.

RENSEIGNEMENTS

info@geoconnexions.rncan.gc.ca

Information supplémentaire et document disponibles à :
Geoconnexions.rncan.gc.ca

Table des matières

INTRODUCTION	2
QUI PEUT PRÉSENTER UNE DEMANDE?	2
COMBIEN PEUT-ON DEMANDER?	2
QUE FAUT-IL FAIRE?	3
Expression d'intérêt.....	3
QUELLES SONT LES ÉCHÉANCES?.....	3
RENSEIGNEMENTS	3
2. PROCESSUS DE PRÉSENTATION DE LA DEMANDE.....	7
Qui peut présenter une demande?	7
Expression d'intérêt.....	7
Évaluation des EI et réponse	7
Préparation et présentation de la proposition.....	7
Examen des propositions et sélection des projets.....	9
Élaboration d'une entente officielle.....	9
3. CONTEXTE	10
GéoConnexions.....	10
Objectifs de GéoConnexions	10
4. RÔLES ET RESPONSABILITÉS	10
GéoConnexions.....	10
Promoteur	10
Collaborateurs.....	11
5. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE.....	11
6. RENSEIGNEMENTS FINANCIERS	11
Financement	11
Coûts admissibles des projets	11
Coûts non admissibles des projets.....	12
7. LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES	12
8. RAPPORTS ET SURVEILLANCE	12
Chargés de projet.....	12
Réunions.....	12
Rapports d'étape.....	13
Calendrier des paiements.....	13
Rapport final	13
Présentation finale	13
Promotion des résultats du projet.....	13
9. DROITS DU PROGRAMME GÉOCONNEXIONS.....	14
10. RENSEIGNEMENTS	14
ANNEXE A : MODÈLE D'EXPRESSION D'INTÉRÊT	15

ANNEXE B : CRITÈRES D'ÉVALUATION DES EXPRESSIONS D'INTÉRÊT (EI)..... 16
ANNEXE C : OBJECTIFS, RÉSULTATS ET EXTRANTS DE GÉOCONNEXIONS 19
ANNEXE D : ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS 21
DÉFINITIONS 21

1. OBJECTIFS DE L'ANNONCE

GéoConnexions est un programme national avec le mandat et la responsabilité de diriger l'Infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG) grâce à l'utilisation de technologies basées sur des normes et des politiques opérationnelles. L'ICDG est une ressource en ligne qui permet d'améliorer l'accès, le partage et l'utilisation de l'information géospatiale. Il aide des décideurs de tous les ordres de gouvernement, du secteur privé, des organisations non gouvernementales et des universités à prendre de meilleures décisions au sujet des priorités sociales, économiques et environnementales. Il fait en sorte que l'ICDG soit accessible à la plus vaste gamme d'utilisateurs possible.

Par le présent appel de projet, GéoConnexions s'enquiert de l'intérêt pour des projets qui auront les retombées suivantes :

1. Accroître la sensibilisation aux avantages d'utiliser les données et les outils géospatiaux pour atteindre des objectifs liés à des priorités sociales, économiques et environnementales.
2. Garder le Canada à la fine pointe de l'obtention, du partage et de l'utilisation de l'information géospatiale sur Internet.
3. Appuyer l'intégration et l'utilisation des données géospatiales afin de favoriser l'efficacité du processus décisionnel.
4. Coordonner l'élaboration de politiques, de normes et de mécanismes nationaux et appuyer leur mise en œuvre afin d'assurer la maintenance et la mise à jour des données géospatiales et leur compatibilité avec les normes mondiales.

Les projets doivent être pertinents pour le mandat et les objectifs de GéoConnexions. Ils doivent correspondre aux mesures du rendement établies par GéoConnexions pour les résultats et les extrants. Consulter l'annexe C pour plus de renseignements.

Pour l'exercice 2016-2018, le programme GéoConnexions se concentre sur le financement des projets qui s'inscrivent dans les thèmes suivants :

- Adoption novatrice et accroissement du développement de l'ICDG au sein de l'environnement urbain du Canada (aussi appelées villes intelligentes).
- Adoption novatrice et avancement de l'intégration des données des capteurs au sein de l'ICDG dans l'Arctique canadien (aussi appelés capteurs basés sur Web et l'Internet des objets).

Les projets possibles pourraient comprendre les projets qui :

- font avancer l'intégration des connaissances urbaines existantes aux ensembles de données géospatiales en appliquant les normes OGC (Open Geospatial Consortium);
- font avancer l'intégration des données des capteurs aux ensembles de données géospatiales basées sur des normes d'interopérabilité;
- mettent en œuvre des outils accessibles qui augmentent la capacité du Canada en matière de traitement, visualisation et intégration des données géospatiales;
- déterminent des facteurs opérationnels (économiques, environnementaux, sociaux), développent des études de cas, des analyses de rentabilisation ou des évaluations du rendement du capital investi pour les activités géospatiales à l'appui de la transformation des activités;
- élaborent et rendent disponibles des ressources afin de favoriser la sensibilisation et la compréhension dans le but de soutenir la mise en œuvre et l'amélioration d'infrastructures de données spatiales (y compris des données sur la gouvernance, les politiques, les normes géospatiales, les technologies et/ou des cadres), les données

géospatiales, les outils et les sources d'information. Ceci peut comprendre des activités de communication et de sensibilisation.

2. PROCESSUS DE PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

Qui peut présenter une demande?

Les organismes des gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux, d'autres organismes de gouvernements régionaux du Canada qui représentent de nombreuses collectivités, des organisations non gouvernementales (ONG) nationales, provinciales ou territoriales, ainsi que des universités et des établissements de recherche au Canada, des organisations internationales et l'industrie peuvent présenter une EI.

L'élaboration d'un projet comprend les grandes étapes suivantes :

1. envoi d'une EI par le promoteur;
2. évaluation de l'EI et réponse par GéoConnexions;
3. **sur invitation** – préparation et présentation de la proposition de projet par le promoteur;
4. évaluation de la proposition et sélection du projet par GéoConnexions;
5. **sur invitation** – élaboration d'une entente officielle de contribution pour le projet retenu.

Expression d'intérêt

GéoConnexions demande qu'un agent autorisé qui représente le promoteur de l'initiative présente une EI écrite signée et datée en utilisant l'en-tête de lettre de son organisation et qu'il accepte de faire une entrevue téléphonique. L'EI permettra d'avoir une vision et une compréhension communes dès le début des discussions sur l'initiative et d'éviter que l'une ou l'autre des parties ne déploie des efforts inutiles. **Les promoteurs doivent utiliser le modèle** d'EI présenté à l'annexe A, afin de satisfaire aux exigences liées au présent appel de projets.

Les EI écrites doivent être envoyées par courriel à GéoConnexions à l'adresse:

info@geoconnexions.rncan.gc.ca

Évaluation des EI et réponse

Les EI seront examinées par le personnel de GéoConnexions, qui déterminera si le projet proposé satisfait aux exigences du présent appel de projets. Elles seront évaluées en fonction des critères d'évaluation énumérés à l'annexe B du présent document. Le personnel de GéoConnexions communiquera aussi avec le promoteur afin de passer en revue l'EI écrite.

GéoConnexions répondra par courriel à chaque expression d'intérêt. La réponse indiquera si une proposition est requise.

Voici les échéances liées à la présente annonce.

Date de clôture*	14 octobre 2016
Soumission d'expression d'intérêt	Au plus tard le 14 octobre 2016

*Les échéances peuvent changer. Selon la disponibilité des fonds et le nombre de projets soumis, le programme GéoConnexions se réserve le droit de mettre fin à l'appel de projets avant le 14 octobre 2016. Dans ce cas, une notification sera publiée sur la page Internet de GéoConnexions.

Les projets GéoConnexions doivent être achevés au plus tard le 31 mars 2018, conformément aux conditions qui seront stipulées dans l'accord de contribution.

Normes de service

Nomes de service	GeoConnexions
Demandes de renseignements généraux	Réponse en 2 jours ouvrables, 85 % du temps. Certaines demandes de renseignements sur le programme peuvent demander plus de temps avant qu'une réponse appropriée puisse être donnée.
Accusé de réception d'une expression d'intérêt ou d'une proposition de projet reçue en vertu cette annonce d'appel de projets	Réponse en 2 jours ouvrables, 85 % du temps.
Décision sur l'admissibilité initiale d'une expression d'intérêt	Réponse en 60 jours ouvrables, 85% du temps. La décision sur l'admissibilité initiale d'une expression d'intérêt qui a été reçue en vertu cette annonce d'appel de projets va inclure une invitation à soumettre une proposition de projet si le promoteur a été sélectionné.
Décision concernant le financement du projet	Réponse en 40 - 120 jours ouvrables, 85% du temps. Le temps de réponse de la décision dépend de la complexité du projet et du processus ministériel d'approbation ainsi que de la capacité du promoteur à répondre aux demandes d'information et clarification additionnelles.
Approbation d'un accord de contribution et présentation au promoteur pour signature	Sauf entente contraire avec un promoteur, 60 jours ouvrables après réception de la confirmation de financement, 85 % du temps.

Préparation et présentation de la proposition

Les promoteurs retenus seront invités à présenter une proposition de projet qui sera examinée dans le cadre du présent appel de projets. Les promoteurs sélectionnés recevront un modèle de proposition. **Les propositions non sollicitées ne seront pas acceptées.** La proposition a pour but de décrire le projet suffisamment en détail pour que le personnel de GéoConnexions puisse l'évaluer globalement. **Une invitation à présenter une proposition ne représente pas une garantie de financement dans le cadre du présent appel de projets.**

Un employé de GéoConnexions sera désigné à titre de chargé de projet pour chaque initiative. Les promoteurs sont chargés de préparer et de présenter les propositions. Cependant, les

promoteurs peuvent consulter le personnel du programme GéoConnexions pour obtenir des conseils au cours du processus.

Les propositions peuvent être présentées en anglais ou en français au chargé de projet de GéoConnexions.

Les propositions doivent respecter le modèle fourni par GéoConnexions.

Les propositions doivent être complètes. Les promoteurs peuvent fournir des renseignements supplémentaires dans des annexes de la proposition. Aucune autre information que celle contenue dans la proposition ne sera utilisée pour évaluer le projet.

Examen des propositions et sélection des projets

Une équipe examinera et évaluera les propositions. Les examens seront basés sur des critères particuliers qui auront été transmis au promoteur invité à présenter une proposition. Les propositions seront examinées au fur et à mesure qu'elles seront reçues et financées au fur et à mesure qu'elles seront approuvées. L'examen portera sur l'intégralité et la faisabilité des propositions et leur harmonisation avec les objectifs du présent appel de projets. Le financement des propositions retenues après l'évaluation sera envisagé, mais n'est pas garanti.

Les facteurs suivants seront pris en compte dans cet examen :

- l'objet de la demande (sa pertinence pour les objectifs du programme);
- l'admissibilité du bénéficiaire;
- la durée de la demande ou du projet;
- le montant absolu en devises canadiennes;
- le mode et la date du paiement.

Les facteurs suivants seront pris en compte pour établir le montant de la contribution de GéoConnexions aux projets approuvés :

- l'importance de la contribution du projet aux résultats du programme;
- le nombre de projets semblables déjà financés;
- la taille et la portée du projet;
- les risques associés au projet;
- le pourcentage des coûts admissibles demandés;
- la contribution du bénéficiaire et de ses partenaires;
- l'existence de solutions de remplacement au projet proposé qui sont plus efficaces sur le plan des coûts;
- les limites établies par les modalités ou les appels de projets;
- le montant des fonds disponibles.

GéoConnexions invitera les promoteurs retenus à discuter d'un accord officiel.

Élaboration d'un accord officiel

Le personnel de GéoConnexions discutera d'un accord officiel avec les promoteurs retenus. Les accords qui en résulteront décriront les modalités de la collaboration avec le personnel de GéoConnexions et définiront les attentes mutuelles, par exemple la durée du projet, les résultats, les tâches, les dates cibles, les ressources humaines (organisation, nom des membres de l'équipe, rôle ou titre, indemnité quotidienne et jours-personnes), le plan de communication et les renseignements financiers.

3. CONTEXTE

GéoConnexions

GéoConnexions est un programme national avec le mandat et la responsabilité de diriger l'Infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG) grâce à l'utilisation de technologies basées sur des normes et des politiques opérationnelles. L'ICDG est une ressource en ligne qui permet d'améliorer l'accès, le partage et l'utilisation de l'information géospatiale. Il aide des décideurs de tous les ordres de gouvernement, du secteur privé, des organisations non gouvernementales et des universités à prendre de meilleures décisions au sujet des priorités sociales, économiques et environnementales. Il fait en sorte que l'ICDG soit accessible à la plus vaste gamme d'utilisateurs possible.

Objectifs de GéoConnexions

Les objectifs de GéoConnexions sont les suivants :

1. Accroître la sensibilisation aux avantages d'utiliser les données et les outils géospatiaux pour atteindre des objectifs liés à des priorités sociales, économiques et environnementales.
2. Garder le Canada à la fine pointe de l'obtention, du partage et de l'utilisation de l'information géospatiale sur Internet.
3. Appuyer l'intégration et l'utilisation des données géospatiales afin de favoriser l'efficacité du processus décisionnel.
4. Coordonner l'élaboration de politiques, de normes et de mécanismes nationaux et appuyer leur mise en œuvre afin d'assurer la maintenance et la mise à jour des données géospatiales et leur compatibilité avec les normes mondiales.

4. RÔLES ET RESPONSABILITÉS

GéoConnexions encourage la collaboration, particulièrement si elle favorise l'exécution de projets de géomatique par le secteur privé et, dans une moindre mesure, par des universités et des organisations non gouvernementales. La présente section décrit les rôles et les responsabilités de tous les collaborateurs éventuels des projets.

GéoConnexions

GéoConnexions fournit une aide financière aux fins de l'exécution des projets. Le personnel est chargé de lancer des appels de projets. Il donne des avis et des conseils aux promoteurs qui élaborent une proposition. Il est responsable d'évaluer les propositions, d'élaborer les ententes, de donner des avis, de surveiller la progression, d'évaluer les résultats et d'autoriser les paiements. Il collabore avec le promoteur à la promotion et à la communication du projet et des résultats.

Promoteur

Le promoteur élabore la proposition, dirige et coordonne toutes les activités du projet et est le point de contact avec le personnel de GéoConnexions pour les questions liées au projet. Il doit avoir le mandat et les ressources pour coordonner le projet et maintenir les résultats du projet quand celui-ci sera terminé. Il doit investir financièrement dans le projet au moyen de contributions en nature. Des contributions en argent peuvent être versées en plus des contributions en nature. Il est responsable de coordonner le travail de tous les collaborateurs du projet et les contrats. Il est responsable de toutes les activités contractuelles requises dans le cadre du projet. Il doit collaborer avec le personnel de GéoConnexions à la promotion et à la communication du projet et de ses résultats.

Collaborateurs

En plus du promoteur, une ou plusieurs organisations doit collaborer au projet. Il peut s'agir de ministères, de sociétés d'État, d'universités, de groupes autochtones, d'organisations sans but lucratif ou d'entreprises du secteur privé. Les organisations collaboratrices doivent contribuer au projet dans une certaine mesure et doivent démontrer un engagement de la haute gestion. Les collaborateurs doivent aussi démontrer un certain intérêt continu pour le projet et fournir une contribution financière ou non financière ou les deux. La contribution et l'engagement des collaborateurs devraient être précisés dans une lettre de collaboration qui accompagnera la proposition.

5. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Selon la Politique sur les paiements de transfert du Conseil du Trésor, la propriété intellectuelle qui découle du projet appartiendra au bénéficiaire, à moins d'indication contraire à la suite des négociations; cependant, par la présente, le promoteur accorde au Canada (GéoConnexions) une licence non exclusive, irrévocable, de portée mondiale, gratuite, libre de redevances et à perpétuité, qui l'autorise à utiliser ou à permettre d'utiliser toute propriété intellectuelle dans le cadre d'activités gouvernementales non commerciales.

6. RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Financement

GéoConnexions ne financera que les projets à coûts partagés. Dans le cadre de tels projets, le promoteur et ses collaborateurs conviennent de verser une contribution financière ou non financière au projet. L'aide totale du gouvernement fédéral, y compris le montant demandé au programme GéoConnexions, ne peut être supérieure à 90 % du total des dépenses admissibles du projet.

Le financement maximal fourni par GéoConnexions pour les projets est de 650 000 \$ pendant deux ans (150 000 \$ au cours de l'exercice 2016-2017 et 500 000 \$ au cours de l'exercice 2017-2018). Le programme GéoConnexions compte financer plusieurs projets avec ce budget. Le montant de financement maximum disponible pour un projet est de 150 000 \$ au cours de l'exercice 2016-2017, et 300 000 \$ au cours de l'exercice 2017-2018. Le promoteur de projet peut demander du financement sur une ou deux années. Les fonds sont disponibles uniquement pour les projets terminés avant le 31 mars 2018.

Le promoteur doit fournir une liste de tous les ministères fédéraux qui participent au projet proposé et veiller à ce que le total de l'aide fédérale, y compris le montant demandé à GéoConnexions, ne soit pas supérieur à 90 % du total des dépenses admissibles du projet. Les fonds provenant d'un autre projet financé par GéoConnexions ne peuvent être comptabilisés dans le coût total du projet et dans les fonds de contrepartie.

Si le financement d'un projet dépend d'un autre programme de financement, GéoConnexions demande que ce programme fournisse une confirmation écrite indiquant que le financement a été approuvé.

Coûts admissibles des projets

Voici une liste des coûts admissibles :

- main-d'œuvre (c.-à-d. salaires, honoraires, coûts du personnel temporaire) et coûts indirects (c.-à-d. location, télécommunications, frais administratifs – maximum de 20 % des coûts de main-d'œuvre) liés à la réalisation du projet et à la collecte d'information;

- accueil (le bénéficiaire peut intégrer des dépenses d'accueil dans sa contribution financière, mais ne peut en demander le remboursement à GéoConnexions);
- sous-traitance de services;
- déplacements pour réaliser le projet;
- frais de communication, d'équipement audiovisuel et de location d'installations;
- administration du projet, notamment traduction, impression et reliure, promotion des ateliers et publication du rapport sur le projet;
- La TPS, la TVP et la TVH sont d'autres coûts admissibles.

Coûts non admissibles des projets

Voici une liste des coûts qui ne sont pas admissibles :

- achat de terrain ou paiement de taxes foncières;
- accueil (les fonds de GéoConnexions ne peuvent servir à rembourser les dépenses d'accueil des bénéficiaires);
- coûts en capital (y compris les ordinateurs);
- coûts associés à l'élaboration de la proposition.

Les directives et les modèles pour l'élaboration de la proposition contiendront une liste des coûts admissibles et non admissibles, qui sera de nouveau communiquée à l'étape de la négociation de la proposition avant que le projet ne soit accepté.

7. LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

Tous les documents d'information publique liés à un projet, qui sont préparés ou payés en tout ou en partie par GéoConnexions, doivent être offerts dans les deux langues officielles lorsque Ressources naturelles Canada détermine que la *Loi sur les langues officielles* l'exige. Conformément à cette loi, au *Règlement sur les langues officielles – communications avec le public et prestation des services*, ainsi qu'aux politiques et aux directives sur les langues officielles du Conseil du Trésor, tous les services publics devront être offerts dans les deux langues officielles lorsque cela est requis.

8. RAPPORTS ET SURVEILLANCE

Chargés de projet

GéoConnexions désignera un chargé de projet pour surveiller chaque projet. Le chargé de projet sera chargé d'approuver les paiements d'étape. Les rapports d'étape et les extraits correspondants seront présentés au chargé de projet aux fins d'évaluation.

Réunions

Réunion d'orientation

Le promoteur du projet doit prévoir une réunion d'orientation initiale qui réunira tous les principaux participants au projet et le chargé de projet de GéoConnexions.

Réunions périodiques d'examen d'avancement des travaux

Il faut prévoir des réunions périodiques d'examen d'avancement des travaux afin de montrer la progression du projet et de discuter de toutes les questions pertinentes. Ces réunions peuvent correspondre ou non aux étapes du projet.

Rapports d'étape

À la fin de chaque étape, le gestionnaire de projet doit remettre un bref rapport au chargé de projet de GéoConnexions. La remise de ce rapport est une condition préalable aux paiements. Le rapport doit contenir au moins les renseignements suivants :

- une page titre;
- un sommaire des travaux réalisés comparativement au plan de travail, y compris les adresses URL des services Web et les résultats opérationnels;
- une explication des problèmes rencontrés et de leur résolution;
- les changements apportés au plan de travail en vue de la prochaine étape;
- un rapport financier si un paiement est demandé.

GéoConnexions fournira des modèles pour les rapports.

Calendrier des paiements

Un calendrier de paiements sera établi pour chaque projet et décrit dans l'entente. En général, il est établi en fonction des étapes du projet et des extrants connexes. Les états financiers et les factures doivent être présentés après l'envoi des extrants.

Rapport final

À la fin du projet, l'équipe du projet doit remettre un rapport final. La production de ce rapport est une condition préalable au paiement final. Le rapport final doit :

- décrire les résultats du projet par rapport aux objectifs fixés;
- réaliser une évaluation par rapport à un cadre de rendement de projet défini;
- évaluer dans quelle mesure le projet répond aux besoins en politiques opérationnelles;
- expliquer les problèmes (institutionnels, techniques et stratégiques) qui sont survenus;
- décrire les éléments de l'ICDG utilisés pour réaliser le projet;
- faire état des lacunes relevées dans l'ICDG;
- contenir des recommandations concernant le développement et l'orientation de l'ICDG;
- prévoir des activités et des projets de suivi possibles;
- décrire les activités de communications entreprises ou planifiées, y compris les communications publiques et les communications internes (stratégiques).

GéoConnexions fournira un modèle pour le rapport final.

Présentation finale

À la fin du projet, l'équipe du projet doit remettre une présentation finale. Cette présentation est une condition préalable au paiement final. Elle doit résumer les résultats du projet, y compris le rendement du projet, les extrants et les avantages obtenus.

Promotion des résultats du projet

Tous les promoteurs qui reçoivent des fonds de GéoConnexions doivent promouvoir les résultats du projet auprès des intervenants ou des utilisateurs appropriés.

Le promoteur doit faire connaître les résultats du projet et reconnaître publiquement la contribution de GéoConnexions en ajoutant le logo et le lien du programme dans les communiqués de presse, les présentations, les sites Web, les brochures et les autres publications ou documents qui décrivent le projet et ses résultats et qui sont destinés aux médias, au grand public et aux intervenants.

Lorsqu'il est impossible d'ajouter autre chose que du texte dans ces documents, il faut ajouter l'énoncé suivant : « avec l'aide financière de GéoConnexions, une initiative nationale dirigée par Ressources naturelles Canada. GéoConnexions et ses partenaires travaillent en vue de

poursuivre le développement de l'Infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG) et de fournir aux Canadiens des données géographiques regroupées sur le Web ».

Lorsque le logo d'un organisme de soutien est apposé sur un produit, il faut aussi y apposer le logo de GéoConnexions et le mot-symbole « Canada ».

Lorsque du texte accompagne le logo, il faut ajouter l'énoncé présenté ci-dessus et le logo de GéoConnexions.

Les promoteurs doivent collaborer avec GéoConnexions lorsqu'ils diffusent, impriment ou publient des documents publics, afin de faire des annonces coordonnées. GéoConnexions ajoutera sur son site Web un lien vers des communiqués de presse et des articles qui concernent le projet et pourra convenir d'autres moyens avec le promoteur pour faire connaître les résultats du projet.

9. DROITS DU PROGRAMME GÉOCONNEXIONS

GéoConnexions se réserve le droit :

- de rejeter toute proposition de projet issue du présent appel de projets;
- de demander des précisions et de vérifier toute information fournie;
- d'entamer des discussions avec le promoteur de projet sur tous les aspects de la proposition;
- d'accepter une proposition en totalité ou en partie;
- de clarifier/de confirmer les droits de propriété intellectuelle;
- de promouvoir le projet et d'en communiquer les résultats;
- d'annuler le présent appel de projets et de le relancer à un autre moment;
- d'administrer, d'approuver et d'attribuer le financement à sa seule discrétion.

10. RENSEIGNEMENTS

Toutes les demandes de renseignements doivent être envoyés par courriel à :

info@geoconnexions.rncan.gc.ca

ANNEXE A : MODÈLE D'EXPRESSION D'INTÉRÊT

L'expression d'intérêt (EI) peut être présentée en anglais ou en français.

Le personnel de GéoConnexions est prêt à répondre aux questions pendant le processus de présentation.

Veuillez utiliser le modèle suivant pour présenter une EI à GéoConnexions.

Veuillez envoyer une lettre d'accompagnement qui porte l'en-tête de votre organisation et qui est signée par le responsable approprié.

Les instructions sont présentées en italique. Vous devez remplacer ce texte par votre texte qui donne les renseignements requis. Le texte en romain correspond aux titres de section et indique les renseignements demandés.

Titre du projet	<i>Titre complet du projet proposé</i>
Nom du promoteur	<i>Nom du gestionnaire et nom de l'organisation</i>
Personne-ressource du promoteur	<i>Renseignements complets sur la personne-ressource (nom, adresse postale complète, numéros de téléphone et de télécopieur, adresse électronique)</i>
Date de début du projet proposé	<i>Date de début du projet</i>
Date de fin du projet proposé	<i>Date de fin du projet</i>
Durée du projet	<i>Durée du projet proposé (en mois)</i>
Coût du projet	<i>Coût total du projet (en dollars)</i>
Financement de GéoConnexions	<i>Financement total demandé à GéoConnexions (en dollars); Financement total demandé à GéoConnexions (en pourcentage du coût total du projet)</i>
Résumé	<i>Décrire (450 mots ou moins), dans un langage simple, le projet proposé. Décrire en quoi le projet correspond aux activités de votre organisation. Ajouter les objectifs et la portée du projet.</i>
Extrants attendus	<i>Décrire (450 mots ou moins) les composantes d'étapes du projet. Décrire de quelle façon les extrants appuient les objectifs du présent appel de projets. Indiquer comment les résultats seront diffusés ou utilisés et quels publics, spécialistes et non-spécialistes, seront visés.</i>
Risques et mesures d'atténuation	<i>Résumer brièvement (150 mots ou moins) les principaux risques associés au projet et indiquer des mesures réalistes qui pourraient les atténuer.</i>

Utilisateurs/Clients émergents et nouveaux	Collaborateurs	Contribution financière
<i>Nom de chaque organisation utilisatrice/cliente émergente et nouvelle</i>	<i>Nom de chaque organisation collaboratrice</i>	<i>Contribution financière en espèces ou en nature correspondante de chaque organisation en pourcentage du coût total du projet</i>

ANNEXE B : CRITÈRES D'ÉVALUATION DES EXPRESSIONS D'INTÉRÊT (EI)

Les expressions d'intérêt (EI) seront évaluées en fonction des critères d'évaluation énumérés ci-dessous. Chaque section du modèle de l'EI sera évaluée.

Les critères d'évaluation sont divisés en deux parties. La première présente les **critères requis**, qui sont obligatoires. Le promoteur doit satisfaire aux sept critères requis pour que son EI soit acceptée et qu'elle fasse l'objet d'une évaluation plus approfondie. La deuxième partie, les **critères cotés**, permet d'évaluer si l'expression d'intérêt est pertinente selon les critères de l'appel de projets. Les promoteurs retenus seront invités à présenter une proposition complète.

Note : L'évaluation de l'EI n'est basée que sur les renseignements fournis dans l'EI. Aucun autre renseignement provenant d'autres sources ne sera pris en compte à cette étape.

1 : Critères requis

Les promoteurs doivent satisfaire aux huit critères suivants pour que leur EI soit évaluée.

1 : Présentation de la demande

La demande concernant le projet proposé est-elle présentée avec l'en-tête du bénéficiaire, datée et signée par un agent autorisé?

2 : Pertinence pour les objectifs de GéoConnexions

Le projet proposé correspond-il à un ou à plusieurs des objectifs énoncés dans l'appel de projets?

3 : Pertinence pour les thèmes de GéoConnexions pour l'exercice 2016-2018

Le projet proposé correspond-il aux thèmes du programme GéoConnexions pour l'exercice 2016-2018?

4 : Admissibilité du bénéficiaire

A. Le bénéficiaire du projet proposé est :

- a) un gouvernement provincial, territorial ou municipal;
- b) un autre organisme de gouvernements régionaux du Canada qui représente de nombreuses collectivités;
- c) une organisation non gouvernementale (ONG) nationale, provinciale ou territoriale;
- d) une université ou un établissement de recherche au Canada;
- e) une organisation internationale;
- f) une entreprise privée;
- g) une association industrielle.

B) Le promoteur ou ses partenaires ont-ils le mandat de réaliser ce type de travaux ou d'analyse de rentabilisation?

5 : Cumul de l'aide

Le projet proposé satisfait-il à l'exigence de l'aide fédérale maximale de 90 %?

6 : Coûts admissibles

Le total des dépenses prévues du projet est-il admissible en vertu des modalités de GéoConnexions?

7 : Montant maximal payable

Le montant demandé à GéoConnexions pour le projet ne dépasse pas 150 000 \$ au cours de l'exercice 2016-2017, et 300 000 \$ au cours de l'exercice 2017-2018.

2: Critères cotés

1. Alignement sur les objectifs de l'appel de projets

L'expression d'intérêt démontre une excellente harmonisation entre les extraits du projet ainsi que les objectifs et les thèmes du programme GéoConnexions pour l'exercice 2016-2018.

2. Profil des collaborateurs

L'expression d'intérêt identifie clairement des collaborateurs et leurs engagements.

3. Profil de l'utilisateur/client

L'expression d'intérêt identifie clairement des utilisateurs/clients émergents et nouveaux et leurs engagements.

4. Avantage pour l'ICDG

L'expression d'intérêt a des retombées et des effets importants sur l'orientation future de l'ICDG et a de l'influence auprès des nouvelles parties prenantes.

5. Avantage pour le promoteur

Les extraits du projet proposé procureront au promoteur des avantages clairs fortement liés à sa raison d'être.

6. Avantage pour les collaborateurs

Les extraits du projet proposé auront des retombées et des effets importants sur l'orientation future du collaborateur.

7. Avantage pour des utilisateurs/clients émergents et nouveaux.

Les extraits du projet proposé auront des retombées et des effets importants sur l'orientation future des utilisateurs/clients émergents et nouveaux.

8. Accès offert à un public spécialiste et non-spécialiste de l'ICDG

Les extraits du projet proposé seront largement accessibles à un public spécialiste et non-spécialiste de l'ICDG et le promoteur s'est engagé en ce sens.

9. Adoption

L'expression d'intérêt précise en détail comment les résultats du projet proposé seront adoptés et mis en œuvre.

10. Optimisation des ressources

Les résultats du projet proposé représentent un excellent rapport qualité-prix pour les avantages perçus.

ANNEXE C : OBJECTIFS, RÉSULTATS ET EXTRANTS DE GÉOCONNEXIONS

Objectifs

- Accroître la sensibilisation aux avantages d'utiliser les données et les outils géospatiaux pour atteindre des objectifs liés aux priorités économiques, sociales et environnementales importantes.
- Maintenir le Canada à la fine pointe de l'accessibilité, de l'échange et de l'utilisation de données géospatiales par Internet.
- Appuyer l'intégration et l'utilisation des données géospatiales afin de favoriser l'efficacité du processus décisionnel.
- Coordonner l'élaboration de politiques, de normes et de mécanismes nationaux et appuyer leur mise en œuvre afin d'assurer la maintenance et la mise à jour des données géospatiales et leur compatibilité avec les normes mondiales.

Résultats

- Les intervenants admettent qu'il faut harmoniser les politiques et les normes géospatiales nationales.
- Les organisations canadiennes sont conscientes des questions, des pratiques et des normes liées à la gestion, à l'échange et à l'utilisation de données géospatiales.
- Les organisations gouvernementales du Canada possèdent les outils et les ressources nécessaires pour intégrer les données géospatiales à l'exécution des programmes et des activités et au processus d'élaboration de politiques.
- Les agences fédérales, provinciales et territoriales, en collaboration avec leurs intervenants nationaux et internationaux, collaborent à l'élaboration et à la prestation de services de géomatique intégrés et de valeur pour le gouvernement du Canada et les citoyens.
- Les organismes gouvernementaux fédéraux, provinciaux et territoriaux transforment les processus opérationnels afin de mettre en œuvre des politiques et des normes géospatiales uniformes pour améliorer l'échange et l'intégration.
- Les données géospatiales sont mieux intégrées au processus d'élaboration de politiques du gouvernement fédéral.
- Le Canada a créé une base géographique efficace – l'Infrastructure canadienne des données géospatiales – qui permet l'échange et l'utilisation de l'information géospatiale sur ses terres, ses habitants et ses ressources naturelles en vue d'appuyer les priorités économiques, sociales et environnementales.

Extrants

- Études et rapports, exposés de position, analyses de rentabilisation
- Guides de pratiques exemplaires, documentation de formation et avis d'expert
- Produits et activités de sensibilisation et d'information
- Normes, outils et politiques opérationnelles pour l'échange, l'utilisation et l'intégration des données et des services géospatiaux
- Stratégie pour l'adoption de normes et de politiques fédérales, provinciales et territoriales
- Approches fédérales pangouvernementales pour les normes, les politiques et les ressources humaines dans le domaine des données géospatiales
- Stratégie pour la coopération internationale
- Plans et propositions pour la durabilité de l'ICDG
- Stratégie de communication
- Projets de démonstration de l'interopérabilité basés sur le libre accès aux données des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux
- Stratégie pangouvernementale pour l'élaboration et la diffusion des données
- Incitatifs offerts aux producteurs pour partager les données.

Stratégies et activités connexes

- Promouvoir les avantages d'intégrer les données géospatiales aux processus opérationnels auprès des gouvernements et des principaux décideurs.
- Fournir une expertise pour l'ICDG (normes, politiques et partenariats).
- Appuyer, à l'aide de projets de collaboration, l'intégration de l'ICDG aux activités, aux programmes et aux secteurs d'activité du gouvernement.
- Promouvoir les normes et les politiques de l'ICDG et offrir une formation et de l'aide à ce sujet.
- Analyser les tendances, les questions, les obstacles, leurs solutions et les avantages associés à l'échange et à l'utilisation des données géospatiales.
- Réunir les organisations pour cerner et résoudre les questions communes et cerner et atteindre les objectifs communs.
- Favoriser l'intégration des considérations géographiques et des données géospatiales aux discussions stratégiques.
- Assurer un leadership aux fins de l'élaboration ou de la mise à jour des politiques à l'appui de l'échange et de l'intégration des données géospatiales.

ANNEXE D : ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ICDG	Infrastructure canadienne de données géospatiales
AP	Appel de projets
EI	Expression d'intérêt

DÉFINITIONS

Client	Les organisations et les personnes qui doivent payer pour les produits et services, ou sont prêts à le faire, ou qui peuvent les influencer d'une façon ou d'une autre. Ce sont eux qui demandent les produits et services. Ils ont généralement une identité ainsi qu'une idée précise de la valeur des produits et services.
Collaborateur	Organisme ou particulier qui contribue à une initiative conjointe en fournissant des ressources, qui partage les objectifs de la mesure en question et qui profite des possibilités ainsi offertes.
Géomatique	La géomatique est la discipline de la collecte, de la gestion, de l'analyse, de l'intégration et de la diffusion des données géospatiales.
Information géospatiale	L'information géospatiale concerne les phénomènes implicitement ou explicitement associés à un lieu par rapport à la Terre. Mentionnons à titre d'exemples l'emplacement d'une rivière, les statistiques criminelles d'un quartier ou la propagation des maladies infectieuses.
Infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG)	<p>L'ICDG aide les Canadiens à adopter de nouvelles perspectives sur les questions sociales, économiques et environnementales en leur offrant un réseau de ressources en ligne qui améliore l'échange, l'utilisation et l'intégration de l'information sur les lieux géographiques du Canada.</p> <p>Plus précisément, l'ICDG est le point de convergence des politiques, des normes, des technologies et des données-cadres requises pour harmoniser toute l'information géoréférencée du Canada. Elle réduit donc les obstacles à l'utilisation de l'information géospatiale et permet aux Canadiens de découvrir, de consulter, de visualiser, d'intégrer, d'appliquer et d'échanger de l'information géoréférencée de qualité et de prendre des décisions efficaces.</p>
Intervenant de l'ICDG (spécialiste et non-spécialiste)	Particulier, établissement, organisation ou entreprise qui s'intéresse directement ou indirectement à l'ICDG et qui est affecté par ses activités, ses résultats et ses extrants, ou qui les affecte à son tour. Cela comprend les décideurs de tous les ordres de gouvernement, du secteur privé, des organisations non gouvernementales et du monde universitaire qui utilisent l'information géospatiale pour prendre des décisions éclairées concernant les priorités sociales, économiques et environnementales.

Normes	<p>Les normes favorisent l'élaboration, l'échange et l'utilisation des données. Plus la structure et le contenu de l'information sont normalisés, plus cette information peut être consultée, échangée et utilisée efficacement par des personnes et des machines.</p> <p>Les normes sont des documents techniques qui décrivent en détail les interfaces ou les codages. Les développeurs se servent de ces documents pour intégrer des interfaces et des codes ouverts à leurs produits et services. Les normes permettent de relever des défis particuliers en matière de compatibilité. Idéalement, lorsque deux ingénieurs logiciels différents qui travaillent de façon indépendante intègrent les normes à leurs produits ou à leurs services en ligne, ils obtiennent des composants prêts à l'emploi qui ne nécessitent aucun débogage, comme s'ils avaient travaillé ensemble.</p> <p>Ainsi, une organisation qui prendrait la décision de permettre à un groupe de clients ou au grand public de consulter ses fonds de données pourrait choisir de mettre en œuvre la spécification du Service de cartes Web OGC pour mettre en application sa politique opérationnelle.</p>
Outils et ressources	<p>Les outils et les ressources englobent les données, les logiciels gadgets (widgets) du Web, les politiques, les pratiques exemplaires, les lignes directrices et les normes.</p>
Politique opérationnelle	<p>Une politique est un énoncé de l'orientation visée qui guide les mesures et les décisions actuelles et futures. Les politiques stratégiques donnent une orientation de haut niveau et à long terme aux organisations. Les politiques opérationnelles orientent les organisations dans leurs activités quotidiennes. Les politiques opérationnelles portent sur des thèmes liés au cycle de vie des données géospatiales (c.-à-d. la collecte, la gestion, la diffusion et l'utilisation). Elles sont liées à la qualité, à l'uniformité, à la responsabilisation et aux exigences. Elles englobent une vaste gamme d'instruments, par exemple des lignes directrices, des directives, des procédures et des manuels.</p> <p>Ainsi, une organisation pourrait prendre la décision de permettre à un groupe de clients ou au grand public de consulter ses fonds de données. L'accès visuel à des fonds de données géospatiales serait considéré comme une politique opérationnelle.</p>
Utilisateur	<p>Les utilisateurs sont ceux qui utilisent les produits et services sans en avoir fait la demande. Ils ne sont habituellement pas identifiables.</p>